



En vertu de la Règle 11.14 des Règles de procédure, l'agent négociateur d'un employé ayant déposé une requête en discrimination sur le lieu de travail peut intervenir en remplissant la présente formule.

L'agent négociateur peut intervenir en procédant comme suit :

1. Remplir la présente Formule 28.
2. Remettre copie de la Formule 28 à toutes les parties et aux personnes ou organisations intéressées désignées dans la requête ou la défense.
3. Remplir une *Attestation de remise (Formule 23)*.
4. Déposer auprès du TDPO la présente Formule 28 et la Formule 23.

La suite des choses

Après réception de la Requête en intervention de l'agent négociateur, dûment remplie et accompagnée d'une Attestation de remise, le TDPO confirmera le statut d'intervenant de l'agent négociateur dans l'instance.

Si une partie est d'avis que l'agent négociateur ne devrait pas être autorisé à intervenir, elle doit procéder comme suit :

1. Remplir une *Demande d'une ordonnance dans le cadre d'une instance (Formule 10)*.
2. Remettre copie de la Formule 10 à l'agent négociateur et à toutes les autres parties et autres personnes ou organisations intéressées.
3. Remplir une *Attestation de remise (Formule 23)*.
4. Déposer auprès du TDPO la Formule 10 et la Formule 23.

Téléchargez les formules à partir du site Web du TDPO à _____ sous l'onglet « Formules et dépôt ». Pour obtenir des copies sur papier ou dans un format accessible, veuillez en faire la demande au :

Tribunal des droits de la personne de l'Ontario
655, rue Bay, 14^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2A3

Tél. : 416 326-1312 Sans frais : 1 866 598-0322
Télec. : 416 326-2199 Sans frais : 1 866 355-6099
ATS : 416 326-2027 Sans frais : 1 866 607-1240
Courriel :



1. Renseignements relatifs à la requête

Numéro de dossier du Tribunal :

Nom du requérant :

Nom de chaque intimé :

2. Coordonnées de l'agent négociateur

Nom au complet de l'organisation

Personne-ressource ou représentant de l'agent négociateur :

Prénom

Nom de famille

Cabinet d'avocats (le cas échéant)

N° du BHC (le cas échéant)

N°

Rue

App. / Bureau

Ville

Province

Code postal

Courriel

Tél. (jour)

Tél. cell.

Télec.

ATS

Quel est le meilleur moyen de transmettre des documents à votre représentant?

Courrier Courriel Téléc.

(Si vous cochez la case « courriel », vous consentez à ce que tous les documents soient transmis par courriel.)

3. Champ d'intervention

Quelle est la position de l'agent négociateur sur la ou les questions et les faits importants soulevés dans la présente requête.



Quel rôle l'agent négociateur compte-t-il jouer dans la présente instance? Par exemple, souhaite-t-il participer à la médiation, présenter des observations écrites et/ou orales, contre-interroger les témoins ou présenter des éléments de preuve?

4. Signature

En apposant ma signature, je déclare que, à ma connaissance, les renseignements que renferme la présente formule sont exacts et complets.

Nom :

Signature :

Date : (jj/mm/aaaa)

Inscrivez un « x » dans la case si vous déposez votre requête par voie électronique. Ce « x » représente votre signature. Vous devez inscrire la date à l'endroit prévu ci-dessus.

Collecte de renseignements personnels

Aux termes du *Code des droits de la personne*, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) a le droit de recueillir les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire. Nous utilisons ces renseignements pour régler votre requête. Une fois que vous avez déposé le formulaire, vos renseignements peuvent aussi être rendus publics. Si vous avez des questions sur la façon dont le TDPO utilise vos renseignements personnels, communiquez avec le TDPO au 416 326-1312 ou au 1 866 598-0322 (sans frais).